

Le 26 février 2008

Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800 place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Carolina Rinfret
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928
Télec. : (514) 289-3719
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur afin d'obtenir une autorisation pour acquérir et construire des immeubles et des actifs requis pour l'ajout du nouveau poste Mont-Tremblant à 120-25 kV et de deux nouvelles lignes d'alimentation à 120 kV
Votre dossier : R-3651-2007
Notre dossier : R000256 CR

Chère consoeur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose par la présente ses réponses à la demande de renseignements de la Régie transmise le 20 février dernier.

Ces réponses du Transporteur sont consignées à la pièce HQT-13, Document 1 et déposées à la Régie en version électronique et papier.

Le Transporteur a effectué une mise à jour de la liste des pièces dont copie est également jointe à la présente.

Le Transporteur comprend que la réception des informations ci-jointes permettra à la Régie de prendre en délibéré le présent dossier. Par conséquent, le Transporteur réitère que sa demande d'autorisation, telle que présentée, est conforme au cadre réglementaire en vigueur et constitue la solution optimale pour répondre à l'accroissement de la demande électrique de la zone de Mont-Tremblant.

Souhaitant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations les plus distinguées.



Carolina Rinfret

CR/oc

p.j.